

## DIPLOME D'ENTRAINEUR PROFESSIONNEL DE VOLLEY-BALL (DEPVB)

### **PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION**

La recherche d'efficacité, la direction technique, le management

Diplôme obligatoire pour entraîner dans le secteur professionnel LNV

Cette formation permet de diriger une équipe professionnelle en vue de la plus grande performance, devenir Directeur Technique de Club Professionnel.

Elle est adossée sur la formation DESJEPS et renforcée par 3 stages de professionnalisation. Cet ensemble permet de comprendre et d'acquérir les logiques de fonctionnement et d'organisation d'un secteur professionnel, la connaissance du Volley-Ball de niveau national et international et les moyens de s'y exprimer.

#### **Public concerné :**

Personnes licenciées FFVB, avec expérience professionnelle, se destinant au métier d'entraîneur de joueurs (euses) professionnels ou d'espoirs nationaux.

#### **Objectifs de la formation :**

- Organiser techniquement un club utilisant des joueurs (euses) professionnels.
- Préparer un groupe de joueurs (euses) professionnels aux matchs de volley-ball de haut niveau.
- Assurer la direction technique d'une structure sportive.
- Maîtriser l'environnement juridique du sport professionnel.
- Communiquer avec les partenaires et employeurs du volley-ball de haut niveau.
- Assurer la qualité de l'entraînement dans un système professionnel, diriger une équipe technique.

#### **Compétences majeures développées :**

- Diriger techniquement, tactiquement, physiquement et mentalement des joueurs(euses) professionnels en vue de la compétition.
- S'adapter à des groupes de nationalités différentes.
- Construire une équipe de haut niveau.
- Structurer un club de haut niveau.
- Assurer la direction technique d'une structure sportive.
- Construire une vidéo, présenter une analyse tactique à un groupe.
- Construire, diriger, analyser une séance sur un thème précis de préparation physique pour un groupe ou une équipe.
- Connaître les principes de la programmation et la planification pour une équipe professionnelle sur une saison.

#### **Critères de sélection :**

Pré requis pour ouvrir un dossier d'inscription :

**Pour les entraîneurs en activité :**

- Posséder le BEF1 et le DESJEPS, ou être en cours de formation au DESJEPS volley-ball, ou posséder le BEF1 et le BEES 2<sup>ème</sup> degré complet.
- Posséder une expérience dans le domaine de l'entraînement d'une équipe de Nationale 2 minimum, en responsabilité sur 3 saisons au moins dans les 5 dernières saisons avant le début du passage du diplôme.
- Présenter un projet professionnel.

**Pour les joueurs(euses) professionnels :**

- Posséder le BEF1 et le DESJEPS, ou être en cours de formation au DESJEPS volley-ball, ou posséder le BEF1 et le BEES 2<sup>ème</sup> degré complet.
  - Etre ou avoir été international (150 sélections).
  - Si non avoir pratiqué en L.N.V. au moins 5 saisons (au moins 100 inscriptions sur les feuilles de matchs).
  - Présenter un projet professionnel.
- Maîtrise de la langue Française.
  - Sélection sur dossier (CV, lettre de motivation) et entretien avec la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (CCEE).

**L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un plan de formation entre le candidat, son club actuel et la CCEE.** Certains stages peuvent être considérés comme acquis par la Commission des Equivalences de la CCEE au regard de formations et de qualifications obtenues précédemment par l'entraîneur au cours de différents cursus.

**Durée :**

**Tous les candidats ne possédant ni DESJEPS, ni BEES 2<sup>ème</sup> degré complet, doivent suivre la formation au DESJEPS et obtenir ce diplôme avant de suivre les 3 stages pratiques, permettant de valider des compétences professionnelles.**

**Si le candidat possède le DESJEPS,** La formation se déroule sous forme de 3 stages pratiques, permettant de valider des compétences professionnelles.

**Si le candidat possède le BEES 2<sup>ème</sup> degré,** 4 stages de formation complémentaires seront proposés au candidat après étude VAE par la CCEE (modules du DESJEPS qui ne sont pas validés nécessairement par le BEES 2), ainsi que 3 stages pratiques, permettant de valider des compétences professionnelles.

**Présentation des contenus (modules)**

**Pour les titulaires du DESJEPS (810h de formation acquises) :**

Module 1 → DEPV B : 3 Stages pratiques de professionnalisation en situation (80h)

- **Stage A :** avec une sélection nationale (sous le contrôle de la DTN). Minimum 4 jours : 30 heures.
- **Stage B :** dans un club étranger. Minimum 4 jours : 30 heures.
- **Stage C :** sur une compétition internationale. Minimum 3 jours : 20 heures.

**Evaluation des stages pratiques de professionnalisation en situation (module 1) :** un rapport écrit doit être fourni à la direction des formations pour chaque stage.

**Stage A → avec une sélection nationale :** Le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné de l'avis de l'Entraîneur National responsable du stage (en France ou à l'étranger)

- a) Contexte du stage, méthode de travail des cadres, caractéristiques des joueurs(euses), bilan critique et personnalisé de ce stage.
- b) Développer plus particulièrement les points suivants : caractéristiques du fonctionnement du staff, mode d'autorité et de gestion du groupe de joueurs(euses), système de jeu du collectif et cohérence de ce système par rapport aux joueurs(euses).
- c) Opinion du candidat sur chacun de ces points, mise en perspective avec le club qu'il entraîne.

**Stage B → dans un club étranger :** (club Européen la saison précédente, actuelle ou prochaine) le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné d'une attestation du club visité :

- a) Structure du club, installations, organisation du staff, organisation mise en place autour des joueurs(euses) professionnels : gestion financière, hébergement, restauration, déplacements, soins, récupération...
- b) Formation et renouvellement de l'élite du club (organisation d'un centre de formation, bassin de pratique, clubs support ...), liaison avec les équipes nationales jeunes et seniors.
- c) Type de matériel utilisé par l'équipe et le staff : à l'entraînement, en match, vidéo, informatique, médical, musculation....intérêt ?
- d) Développer 5 idées minimum issues de ses observations utilisables dans le club professionnel du candidat la saison suivante.

**Stage C → sur une compétition internationale :** le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné d'une attestation de l'organisateur de la compétition (Word league, Final four Européen, Championnat d'Europe, Championnat du Monde, Grand prix féminin, Jeux Olympiques, tournoi international amical senior regroupant au moins 4 équipes de nationalités différentes):

- a) Présentation de la compétition, organisation générale, personnel mobilisé, promotion, presse, présence et couverture médias, public.
- b) Analyse technique et stratégique précise du jeu de chaque équipe, après présentation rapide, résultats, interprétation des résultats sportifs, par rapport à l'analyse du candidat.
- c) Etude du staff de chaque équipe : organisation durant le match, outils de suivi du match, gestion de l'équipe, description rapide des tendances de chaque coach.
- d) Développer 5 idées minimum issues de ses observations utilisables dans l'équipe ou le club du candidat la saison suivante.

#### **Pour les titulaires du BEES 2 :**

Module 1 : 3 Stages pratiques de professionnalisation en situation (80h)

Module 2 : 4 stages de formation complémentaire (120h)

Les stages de formation complémentaires seront proposés au candidat après étude VAE par la CCEE (ces stages permettront de suivre des modules du DESJEPS qui ne sont pas validés nécessairement par le BEES 2) :

**Stage 1 DESJEPS : Le contexte professionnel, (30h)**

**Stage 6 DESJEPS : Autour du haut niveau, le club professionnel, (30h)**

**Stage 9 DESJEPS : Posture de l'entraîneur professionnel, le coaching, le management.(30h)**

**Stage 10 DESJEPS : Organisation, planification d'une saison, (30h)**

**Evaluation des modules de formation complémentaire :** en fin de chaque module.

#### **Certification :**

**Pour obtenir l'autorisation d'entraîner en Ligue nationale, le candidat devra :**

Remplir les conditions pré-requises, posséder le BEF1 + DESJEPS (ou BEES 2) ou être en cours de formation

Obtenir un plan de formation délivré par la CCEE, le suivre et le réaliser en 2 saisons consécutives au maximum

**Pour obtenir le diplôme DEPVB :**

Posséder le BEF1 et le DESJEPS (ou le BEES 2<sup>ème</sup> degré complet)

Avoir suivi tous les modules et stages de formation inscrits sur le plan de formation,

Avoir obtenu la validation des rapports de stage par la DTN / Direction des formations dans les délais,

Avoir une expérience d'entraînement de 2 saisons consécutives en LNV, ou division Elite masculine ou féminine, en responsabilité. (1200h de pratique d'entraîneur)

Avoir satisfait à l'entretien final d'évaluation qui permet à la CCEE de valider la formation.

**Epreuve finale de certification :**

**Journée nationale d'évaluation**

A l'issue de l'ensemble de la formation, et après validation des 3 dossiers par la Direction des Formations, le candidat participe à une journée nationale d'évaluation

**Validité du diplôme :**

Qualification permettant d'entraîner une équipe professionnelle.

**Tous les ans**, participation à une journée ou un séminaire de formation continue des entraîneurs de haut niveau organisés par la Direction Technique Nationale.

**Responsable du dossier d'inscription**

Assistante formations DTN/ Direction des Formations.

**Responsable de la formation :**

DTN / Direction des formations FFVB.

**Organisation et encadrement :**

Direction Technique Nationale

**Dates et Lieux**

Définis dans le calendrier national de formation.

**Nombre de stagiaires**

De 8 à 12 personnes par stage.

**Frais pédagogiques de formation**

Voir sur la page formation du site FFVB. Les tarifs incluent la fourniture de documents Fédéraux. Les stages encadrés par des professionnels du secteur privé peuvent avoir un coût supérieur à ceux encadrés par des cadres techniques d'état.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (AGEFOS ou autres...).

**Date limite d'inscription**

30 jours avant le début du stage.

DIPLOME D'ENTRAINEUR PROFESSIONNEL  
DE VOLLEY-BALL (DEPVB)

**DETAILS ET CONTENUS DE FORMATIONS**

Diplôme obligatoire pour entraîner dans le secteur professionnel LNV

Cette formation permettra de diriger une équipe professionnelle en vue de la plus grande performance, devenir Directeur Technique de Club Professionnel.

**Critères de sélection :**

Pré requis pour ouvrir un dossier d'inscription :

**Pour les entraîneurs en activité :**

- Posséder le BEF1 et le DESJEPS ou être en cours de formation au DESJEPS volley-ball.
- Ou posséder le BEF1 et le BEES 2<sup>ème</sup> degré complet.
- Expérience dans le domaine de l'entraînement d'une équipe de Nationale 2 minimum, en responsabilité sur 3 saisons au moins dans les 4 dernières saisons avant le début du passage du diplôme, résultats obtenus.
- Projet professionnel.

**Pour les joueurs(euses) professionnels :**

- Posséder le BEF1 et le DESJEPS ou être en cours de formation au DESJEPS volley-ball.
  - Ou posséder le BEF1 et le BEES 2<sup>ème</sup> degré complet.
  - Etre ou avoir été international (*150 sélections*).
  - Si non avoir pratiqué en L.N.V. au moins 5 saisons (*au moins 100 inscriptions sur les feuilles de matchs*).
  - Projet professionnel.
- Maîtrise de la langue Française.
  - Sélection sur dossier (*CV, lettre de motivation*) et entretien avec la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (CCEE).

**L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un plan de formation entre le candidat, son club actuel et la CCEE.** Certains modules peuvent être considérés comme acquis par la Commission des Equivalences de la CCEE au regard de formations et de qualifications obtenues précédemment par l'entraîneur au cours de différents cursus.

**A l'issue de la formation, les candidats doivent :**

- Savoir construire une vidéo, présenter une analyse technique à une équipe.
- Connaître les principes de programmation d'une saison professionnelle.
- Maîtriser les différentes situations de communication dans la relation avec les joueurs, le staff, la hiérarchie du club.
- Savoir construire, diriger, analyser une séance suivant un thème précis de préparation physique pour un groupe ou une équipe.
- Connaître et comprendre les relations avec les médias.
- Connaître et analyser les organisations et les modes de fonctionnement d'une équipe nationale et de son staff.

- Connaître et analyser le fonctionnement, le déroulement, les contraintes d'une grande organisation.

## **CONTENUS (MODULES) DE FORMATION**

**Tous les candidats ne possédant ni DESJEPS, ni BEES 2<sup>ème</sup> degré complet doivent suivre la formation au DESJEPS et obtenir ce diplôme avant de suivre les 3 stages pratiques, permettant de valider des compétences capitalisables.**

**Pour les titulaires du DESJEPS :**

**Si le candidat possède le DESJEPS,** La formation se déroule sous forme de 3 stages pratiques, permettant de valider des compétences capitalisables.

Module 1 → DEPVV : 3 Stages pratiques de professionnalisation en situation

- **Stage A :** avec une sélection nationale (*sous le contrôle de la DTN*). Minimum 4 jours : 30 heures.
- **Stage B :** dans un club étranger. Minimum 4 jours : 30 heures.
- **Stage C :** sur une compétition internationale. Minimum 3 jours : 20 heures.

**Evaluation des stages pratiques de professionnalisation en situation (module 1) :** un rapport écrit doit être fourni à la direction des formations pour chaque stage.

Module 2 : 4 stages de formation complémentaire (120h)

**Si le candidat possède le BEES 2<sup>ème</sup> degré,** 4 stages de formation complémentaires lui seront proposés après étude VAE par la CCEE (modules du DESJEPS qui ne sont pas validés nécessairement par le BEES 2), ainsi que 3 stages pratiques, permettant de valider des compétences professionnelles.

### **Stage 1 DESJEPS : le contexte professionnel, (30h)**

juridique – institutionnel – histoire – témoignages d'entraîneurs professionnels– observation d'entraînements et débriefing – visite d'un club « historique » (Arago)- aller visiter le club de hand ou de rugby de MTP ? (s'immerger d'entrée dans une grande structure pro, avoir une autre vision du professionnalisme, voire un objectif à atteindre) travail par groupe sur les composantes du métier d'entraîneur. Les structures du sport professionnel en France et en Europe

### **Stage 6 DESJEPS : Autour du haut niveau, le club professionnel, (30h)**

Visite dans un club de performance, projet de club, mise en place des conditions de performance, méthodologie de projet, arbitrage, bassin de pratique, médias, image, relation aux dirigeants, le HN de demain, le club professionnel de 2020...

### **Stage 9 DESJEPS : Posture de l'entraîneur professionnel, le coaching, le management.(30h)**

Le match, le managérat, l'adaptation de l'entraîneur, la psychologie (2<sup>ème</sup> partie), le coaching (2<sup>ème</sup> partie). La densification de l'équipe. Gestion des résultats, des enjeux croisés (championnat, coupe, coupe Europe, équipe nationale ...). Projet du joueur dans le club, intégration nouveaux joueurs, multi culturalité dans les équipes. Relation psychologique : Médiations, conflits, accompagnement individuel et collectif. Connaissance de soi. ....gestion des relations pros.

### **Stage 10 DESJEPS : organisation, planification d'une saison, (30h)**

Préparation physique, programmation, environnement médical, gestion des risques de la pratique, évaluation, tests, suivi, soins, récupération, Evolution et adaptation du plan (blessures, Suivi et réathlétisation, contre-performance, ...)



### **Evaluation des stages pratiques de professionnalisation en situation: Module 1**

**Stage A → avec une sélection nationale :** Le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné de l'avis de l'Entraîneur National responsable du stage (en France ou à l'étranger)

- a) Contexte du stage, méthode de travail des cadres, caractéristiques des joueurs(euses), bilan critique et personnalisé de ce stage.
- b) Développer plus particulièrement les points suivants : caractéristiques du fonctionnement du staff, mode d'autorité et de gestion du groupe de joueurs(euses), système de jeu du collectif et cohérence de ce système par rapport aux joueurs(euses).
- c) Opinion du candidat sur chacun de ces points, mise en perspective avec le club qu'il entraîne.

**Stage B → dans un club étranger :** (club Européen la saison précédente, actuelle ou prochaine) le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné d'une attestation du club visité :

- a) Structure du club, installations, organisation du staff, organisation mise en place autour des joueurs(euses) professionnels : gestion financière, hébergement, restauration, déplacements, soins, récupération...
- b) Formation et renouvellement de l'élite du club (organisation d'un centre de formation, bassin de pratique, clubs support ...), liaison avec les équipes nationales jeunes et seniors.
- c) Type de matériel utilisé par l'équipe et le staff : à l'entraînement, en match, vidéo, informatique, médical, musculation....intérêt ?
- d) Développer 5 idées minimum issues de ses observations utilisables dans le club professionnel du candidat la saison suivante.

**Stage C → sur une compétition internationale :** le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné d'une attestation de l'organisateur de la compétition (World league, Final four Européen, Championnat d'Europe, Championnat du Monde, Grand prix féminin, Jeux Olympiques, tournoi international amical senior regroupant au moins 4 équipes de nationalités différentes):

- a) Présentation de la compétition, organisation générale, personnel mobilisé, promotion, presse, présence et couverture médias, public.
- b) Analyse technique et stratégique précise du jeu de chaque équipe, après présentation rapide, résultats, interprétation des résultats sportifs, par rapport à l'analyse du candidat.
- c) Etude du staff de chaque équipe : organisation durant le match, outils de suivi du match, gestion de l'équipe, description rapide des tendances de chaque coach.
- d) Développer 5 idées minimum issues de ses observations utilisables dans l'équipe ou le club du candidat la saison suivante.

**Evaluation des modules de formation complémentaire (module 2):** en fin de chaque module.

### **Certification :**

**Pour obtenir l'autorisation d'entraîner en Ligue nationale, le candidat devra :**

Remplir les conditions pré-requises, posséder le BEF1 + DESJEPS (ou BEES 2) ou être en cours de formation

Obtenir un plan de formation délivré par la CCEE, le suivre et le réaliser en 2 saisons consécutives au maximum

**Pour obtenir le diplôme DEPV B :**

Posséder le BEF1 et le DESJEPS (ou le BEES 2<sup>ème</sup> degré complet)

Avoir suivi tous les modules et stages de formation inscrits sur le plan de formation,

Avoir obtenu la validation des rapports de stage par la DTN / Direction des formations dans les délais,

Avoir une expérience d'entraînement de 2 saisons consécutives en LNV, ou division Elite masculine ou féminine, en responsabilité. (1200h de pratique d'entraîneur)

Avoir satisfait à l'entretien final d'évaluation qui permet à la CCEE de valider la formation.

### **Epreuve finale de certification :**

#### **Journée nationale d'évaluation**

A l'issue de l'ensemble de la formation, et après validation des 3 dossiers par la Direction des Formations, le candidat participe à une journée nationale d'évaluation

### **Référentiel de certification :**

- Construire une vidéo, présenter une analyse technique à une équipe.
- Connaître les principes de programmation d'une saison professionnelle.
- Maîtriser les différentes situations de communication dans la relation avec les joueurs, le staff, la hiérarchie du club.
- Construire, diriger, analyser une séance suivant un thème précis de préparation physique pour un groupe ou une équipe.
- Connaître et comprendre les relations avec les médias.
- Décrire, formaliser, analyser les organisations d'un club professionnel étranger suite à une visite.
- Connaître et analyser les organisations et les modes de fonctionnement d'une équipe nationale et de son staff.
- Connaître et analyser le fonctionnement, le déroulement, les contraintes d'une grande organisation.

### **Entretien final de validation : 1h 15**

**Exposé de 10mn :** Analyse du secteur professionnel du volley-ball en France, caractéristiques, contraintes, points forts et faibles par rapport aux autres sports, par rapport aux autres championnats Européens, opportunités à saisir ?

Propositions structurelles pour améliorer l'environnement professionnel et la réussite de son équipe en championnat LNV et en Europe ?

**Exposé de 10mn :** Analyses fonctionnelle de l'organisation existante concernant le renouvellement qualitatif et quantitatif de l'élite nationale jeunes et seniors en France, propositions réalistes et concrètes pour son amélioration.

**Exposé et commentaires 15 mn :** Présentation d'un document écrit et vidéo (format au choix) réalisé pour préparer un match avec l'équipe entraînée. Présentation des outils d'analyse des adversaires (avec exemples) et plan de jeu de son équipe.

**Exposé et commentaires 15 mn :** Présentation d'une planification sur 3 mois minimum portant sur l'entraînement volley et la préparation physique de l'équipe entraînée cette saison. Présentation de la logique de planification, des résultats obtenus et commentaires.

**Exposé et commentaires 10 mn :** Présentation de la méthodologie de gestion des ressources humaines de l'équipe entraînée. Détail des points positifs, problèmes rencontrés....

Questions / réponses avec le jury qui évalue les compétences en rapport au référentiel de certification.